

Le 19 janvier, les territoriaux étaient massivement mobilisés dans toute la France, pour le retrait de la nouvelle réforme des retraites voulue par Macron, pour le compte des marchés financiers.

Les chiffres officiels du ministère indiquent un taux de grévistes de 14,5% chez les territoriaux. Sans doute calculé à partir d'un panel de collectivités, ce chiffre ne peut pas refléter la profondeur du mouvement qui vient de s'enclencher. Il est néanmoins le plus élevé depuis 12 ans. Il y aurait donc eu officiellement 275 000 territoriaux en grève le 19 janvier. Un tel pourcentage ne saurait camoufler des taux de grévistes dépassant 50% dans certains services, avoisinant 20% ou plus dans la plupart des Conseils départementaux. Ce qui remonte des syndicats, ce sont des milliers d'écoles, de crèches fermées, des services entiers fermés ou partiellement.

Ce qui remonte des discussions dans les AG, dans les manifs, dans les cars c'est le sentiment de force devant une telle mobilisation ; la volonté de « mettre la pâtée à Macron » ; des discussions sur les moyens pour agir : « si on ferme nos services, nous aussi on contribue à bloquer le pays » ; de la détermination « mieux vaut 5 jours de grève que bosser deux ans de plus et mourir avant la retraite »...

Parmi les informations recueillies à la fédération : 41,91 % de grévistes à la Mairie d'Auch ; 44,48 % au Grand Auch Cœur de Gascogne ; 58% au SMICVAL de Haute-Gironde ; 20% au CD de la Charente ; 50% à la mairie de Pantin ; 100% de grévistes à la collecte du Vimeu (80) ; 70% de grévistes à la CA de la Baie de Somme ; 8 agents sur 10 en grève à l'assainissement de la CC Grand Lac (74) ; 59% au SDIS de l'Essonne ; toutes les écoles fermées à Longjumeau ; 178 crèches fermées à Paris sur 450, les autres en ouverture partielle et 51% de grévistes chez les éboueurs ; assemblée générale avec 300 participants à Rouen ; 25% à Cherbourg ; 42% à Lorient ville et CCAS ; « 25% au CD de la Meuse, c'est beaucoup plus que d'habitude » ; « 244 grévistes sur 965 agents sur Gap ville (préfecture des Hautes Alpes). Une seule manif dans le département qui a regroupé 3 700 à 4000 personnes. Record historique depuis mai 68 » ; « A Pessac, 12 écoles fermées sur 36 pour les autres écoles, accueil ponctuel avec repas froids quand les enseignants présents » ; 1400 grévistes au CR de la Nouvelle Aquitaine ; 700 territoriaux dans la manifestation de Clermont-Ferrand ; Troyes « près de 50% de grévistes » ; 22% de grévistes au CD du Finistère avec une pointe de 47% dans les agences techniques départementales ... De nombreuses mairies ont dû fermer plusieurs services et directions en raison de la grève des agents...

Cet échantillon montre des résultats significatifs et différenciés. Il ne s'agit pas de donner des points et des mauvais points. Nous sommes insérés dans un mouvement d'ensemble et en construction. Plusieurs rapports font part d'une dynamique. La mobilisation du 19 motive des collègues qui n'y avaient pas participé pour rejoindre celle du 31.

Le 31, par la grève et la mobilisation : on ferme nos services, on ferme nos mairies !

- Tout le monde le sait, 80% de la population rejette la contre-réforme Macron

- La profondeur du mouvement et la colère des anciens « premiers de cordées », maintenant condamnés à 2 ans fermes supplémentaires se fait entendre !

- Le 2 février, les oublié.es du Ségur se feront entendre : faire reculer Macron sur les retraites, c'est un point d'appui pour gagner sur le CTI, pour gagner sur l'ensemble de nos revendications !



Pourquoi des AG, pourquoi des motions : la participation aux AG, aux heures d'info dans le cadre de la préparation de la grève peut être massive ou très limitée en effectif. Mais au-delà du nombre, il faut considérer que les syndiqués, collègues qui y participent représentent un détachement, une délégation de l'ensemble du personnel. Par conséquent l'invitation à participer nous fait obligation de rendre compte de la réunion, de formaliser la discussion, les décisions, l'état d'esprit dans une courte motion, qui a vocation à être envoyée à l'ensemble des collègues. C'est par ce canal, aussi bien que les piquets de distribution, les prises de parole... que l'on contribue à renforcer la mobilisation... et à montrer que la CGT œuvre, sans sectarisme, dans le sens des intérêts de l'ensemble du personnel.

Quelques documents :

■ Motion adoptée par l'assemblée du personnel du SMICVAL 33 (collecte des OM)

« Le 19 janvier, suite à l'appel intersyndical CGT et FO du SMICVAL, nous étions 145 grévistes sur un effectif total de 250 (effectif total incluant donc les collègues en repos le 19 janvier).

Les agents participant ce jour à la réunion considèrent que la réforme des retraites est injustifiée et inacceptable. Ils en exigent le retrait pur et simple. La mobilisation ne fait que commencer. La question de sa poursuite immédiate est dans tous les esprits. On ne veut pas manifester « jusqu'à l'adoption de la loi ».

On veut le retrait du projet et le plus tôt sera le mieux. En ce qui nous concerne nous décidons de nous inscrire dans les mobilisations (par tous les moyens mis à notre disposition : grève, manifestations, initiatives...) jusqu'au retrait de la réforme, et le plus tôt sera le mieux !

En effet, au vu du projet présenté par le gouvernement, les agents de notre collectivité et en particulier les agents de collecte des ordures ménagères trouvent inacceptable que la pénibilité, l'insalubrité, le travail de nuit à tout temps et toute saison, ne soit pas reconnu. Les plus anciens, ceux qui ont travaillé dans les années 80 et 90, ont généré une pénibilité liée à la collecte des déchets opérés à la main. Dans ces conditions, ils avaient la possibilité de pouvoir partir à la retraite à 55 ans ou avec 37,5 annuités. Aujourd'hui, ils font partie des très longues carrières et ne pourront partir en retraite pas avant 62 voire 64 ans. **Alors, c'est facile de nous applaudir durant les crises et nous mettre en première ligne, si deux ans plus tard nous ne pouvons pas faire valoir la pénibilité de notre métier.** Pourquoi demander encore aux agents de faire des efforts et de collecter parfois des poches au sol si la pénibilité du métier n'est pas reconnue afin de bénéficier d'un départ en retraite avancé ? »

Mise au vote du mouvement : 28 agents présents, 3 votes contre et 25 pour.

■ Synthèse de la discussion au comité départemental de la CSD de l'Essonne :



«La participation des syndicats de l'Essonne à la manifestation parisienne du 19 janvier a été très significative. Des camarades notent une forte participation avec des taux de grévistes importants. Au SDIS on comptait 59% de grévistes (sur la base de l'effectif réel des fonctionnaires présents), à Longjumeau toutes les écoles étaient fermées. L'état de la participation (taux de grévistes, services fermés...) reste cependant encore à préciser. Des camarades indiquent ici que beaucoup parmi les jeunes animateurs, ne se sentent pas concernés et d'autres remarques une forte participation de jeunes à la manifestation. Une camarade insiste sur le besoin de mettre en avant, notamment avec les jeunes, toute l'offensive de régression sociale en cours, qui ne concerne pas que les retraites. Un autre reprend l'invitation faite dans le rapport introductif à participer à la marche du 21 janvier appelée par les organisations de jeunesse qui vient en appui de la mobilisation en cours. Remarque sur le fait qu'on a gagné en 1995 et en 2020 parce que la grève a pris de l'ampleur et qu'il y a eu blocage du pays. Des camarades ont insisté pour dire

qu'il n'y a pas que des revendications sur les retraites : déjà avec les 1607 heures ont nous a volé des centaines d'heures sur une carrière et cela se rajoute aux 2 ans supplémentaires que l'on veut encore nous voler. Remarque sur le fait que la loi de Transformation de la Fonction publique était déjà une immense machine à outils pour réduire la masse salariale des fonctionnaires. On est dans une vaste offensive pour réduire par tous les moyens les « coûts », d'où attaque contre tous les éléments constitutifs du salaire, à commencer par le salaire socialisé/différé. Un camarade note que la mobilisation considérable du 19 janvier s'est faite contre la réforme des retraites de Macron et c'est à partir de là qu'il faut continuer. Oui mais précise une camarade, faire grève pour certaines catégories c'est très difficile. Oui répond un camarade, mais ne décidons pas à la place des collègues, il faut mener les discussions. Et puis rien n'empêche que le syndicat organise une collecte pour soutenir les grévistes. Tout cela implique pour un camarade de discuter avec les syndiqués, avec les collègues, donc de convoquer les heures d'infos, les bureaux et CE élargies de nos syndicats pour établir par écrit nos revendications, notre refus de la réforme et de faire connaître cela à l'ensemble des agents de la collectivité. Pour un camarade, il est essentiel de communiquer, faire circuler les informations sur la mobilisation, indiquer que nous discutons de toutes les possibilités : blocage du pays, grève reconductible, c'est l'urgence de l'heure.»

■ Extraits du tract intersyndical de la CSD de Savoie avec les instances départementales FO et CFDT

«En Savoie, vos Syndicats représentatifs ont déposé un pré-

avis de grève jusqu'au 28 février 2023.

Les 13 800 agent-e-s territoriaux sont couvert-e-s par ce préavis.

Bien entendu la question des retraites est au cœur du préavis car les agent-e-s territoriaux de Savoie refusent de travailler jusqu'à 64 ans alors même qu'à l'âge de 55 ans dans certains métiers, les corps sont cassés. Dans la Fonction Publique Territoriale les femmes représentent 70% des effectifs quand on sait que leurs carrières sont souvent hachées avec ce report de l'âge leurs situations devraient s'empirer. Donc nous appelons tous les personnels des communes, des intercommunalités et de l'ensemble des établissements publics de la Savoie à participer massivement à tous les appels à la grève et aux actions pour faire reculer l'exécutif sur cette réforme et gagner ensemble de nouveaux droits.»

■ Extraits du tract de la CSD de la Moselle

«RETRAIT DE LA REFORME DES RETRAITES / ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Le 19 janvier, c'est en masse que nous avons fait grève et manifesté dans l'unité des syndicats pour le retrait de la réforme Macron - Borne. Cette réforme n'est ni amendable, ni négociable, ni « concertable » ! Les agents territoriaux subissent depuis plus de 2 ans les conséquences de la loi Dussopt (dite loi de transformation de la fonction publique). Dussopt est maintenant devenu ministre du travail et il veut pouvoir faire passer la réforme des retraites comme il a fait voter la loi de transformation en 2019.(...)»



Fédération CGT des Services publics

263 rue de Paris - Case 547 - 93515 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 88 20 / mail : fdsp@cgt.fr / www.cgtservicespublics.fr

InfoLuttes
actualité des luttes fédérales

fédération
des services
publics
**la
cgt**